Des solutions !

Martine Lesonneur
et Jacques Duval,
éleveurs à Préaux (76)

Me faire remplacer quand je dois m'absenter

« Nous avons adhéré il y a une vingtaine d'années... »

« On a une vie de famille... »

« Le coût n'est finalement pas très élevé... »

Améliorer les conditions de travail
■ □ □

Réduire le volume de travail
■ □ □

Sécuriser les coups durs
■ ■ ■

Pouvoir se libérer
■ ■ ■

Coût
€ € €

TEMPS mieux
Etre agriculteur et vivre sa vie !

Témoignage

« C'est souple, simple, ponctuel et sans contraintes administratives... »

Martine Lesonneur : « J'ai connu le service de remplacement par d'autres éleveurs, et pour la naissance de notre fille nous n'avons pas hésité à faire appel à un agent de remplacement. »

Jacques Duval : « Etant satisfaits du service, nous avons adhéré il y a maintenant une vingtaine d'années au service de remplacement. Je l'ai aussi utilisé pour mandat professionnel et formation. »

ML : « Nous avons apprécié, car c'est souple, simple, ponctuel et sans contraintes administratives. On y fait davantage appel durant les périodes de forte activité (agnelages, vêlages), et depuis que les parents ont cessé leur aide en 1990. Grâce à ce service, nous pouvons prendre des congés comme tout le monde. J'y ai eu aussi recours pour mes deux accidents et pour une opération. »

JD : « Pour assurer le plein emploi de l'agent de remplacement, nous avons pris l'engagement de le prendre aussi dans les périodes plus calmes. »

ML : « Les agents viennent prendre les consignes la veille. »

JD : « Je laisse toujours une trace écrite sur un tableau dans la salle de traite, qui est un aide-mémoire. »

ML : « Le remplacement est essentiel, il nous permet d'avoir une qualité de vie. »

JD : « Au regard d'autres charges sur lesquelles on peut économiser sur l'exploitation, le coût n'est finalement pas très élevé.

Au final, on y gagne tous les deux, on part en vacances, on a une vie de famille, on gère les pointes de travail et nous sommes sécurisés en cas d'accident ou de maladie. »

Le remplacement

Se faire remplacer de manière ponctuelle en cas de nécessité dans le cadre d'une association.

• Pourquoi choisir cette solution ?

Pour des absences programmées

Le remplacement permet de se libérer à sa guise et de sortir du lieu de travail : congés - événements familiaux - maternité - paternité - formation - action développement - mandats professionnels et électifs.

Pour des absences imprévues

L'exploitation est sécurisée en cas de coup dur : accident - maladie - décès.

• L'essentiel à savoir

Un réseau associatif

Le département est couvert par un réseau de 11 associations locales ouvertes à tous avec une cotisation symbolique.
Les interlocuteurs sont des agriculteurs implantés localement, capables de répondre très vite à la demande.

Délai de remplacement

Rapide pour des absences imprévues.
Planifié pour des absences programmées.

Une durée de remplacement variable

Solution possible pour une durée ponctuelle, le temps d'une traite jusqu'à plusieurs mois.

• Combien ça coûte ?

Des aides selon le type de remplacement

- Tarif à titre indicatif pour une journée de remplacement 140 € pour une journée de 7 heures de travail en semaine.
- Un coût réduit avec le soutien des partenaires institutionnels et professionnels agricoles.

Aides possibles par journée en 2012	Maladie Accident	Congés Evénements familiaux	Formation	Action Développement : informations...	Mandats
CRIL	entre 8 et 12 €/j 80 j maxi	entre 8 et 12 €/20 j			
CASDAR			60 ou 90 €/j - 10 j maxi		
Avec contrat d'assurance collective GROUPAMA	48 €/j 227 j maxi				
Crédit d'impôt		50 % facture 14 j maxi. plafond 980 € en 2011			
Etat					30,60 (ou) 90 €

Pour plus d'info

Remplacement 76 :

Jean-Luc DUCLOS
☎ 02 35 59 62 62

TEMPS mieux
Etre agriculteur et vivre sa vie !

Une opération concertée des organismes agricoles de Seine-Maritime

Février 2012

Création graphique : Mutualité Sociale Agricole - Conception et réalisation : Chambre d'agriculture de la Seine-Maritime